

**BUDGET ANNEXE LE VALLON 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'édition 2017 du festival « Moi les Mots », il y a lieu d'abonder le compte 6288 autres services extérieurs (cachets des auteurs, artistes, repas, hébergement, frais de déplacement...) de + 41 000 €.

Il est proposé d'assurer l'équilibre général du budget annexe par un virement du budget principal de + 41 000 € (compte 7552).

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES**

	BP 2017	DM 1	Total budget
<b>CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
7552 Prise en charge du déficit par le budget général	175 000,00	41 000,00	216 000,00
<b>Total chapitre</b>	<b>200 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>241 000,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES**

	BP 2017	DM 1	Total budget
<b>CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>			
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 500,00	41 000,00	103 500,00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>200 363,97</b>	<b>41 000,00</b>	<b>241 363,97</b>

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 12 octobre 2017,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Par 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,**

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

<b>VOTE</b>	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	21
CONTRE	6

Fait à Landivisiau, le 20 octobre 2017.

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE**



Certifié exécutoire  
 Compte tenu de la transmission  
 En préfecture, le... 2.5.OCT. 2017  
 Et de la publication, le... 2.5.OCT. 2017  
 Fait à Landivisiau, le... 2.5.OCT. 2017  
 Le Directeur Général des Services,  
 Pascal NANTEL